

**MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT**

10, rue du 11 juillet 1944

39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

**Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38**[contact@dompierrezurmont.fr](mailto:contact@dompierrezurmont.fr)

Dompierre-sur-Mont, le 28/07/2025

**Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 28 juillet 2025 à 20h30**

Date de Convocation : 23.07.25

Nb de conseillers en exercice : 11

Date d’Affichage : 23.07.25

Présents : 11

Votants : 11

Etaient présents : BAKKER Jilles, BECAUD Thierry, CHAUVIN Romain, FATON Richard, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, MENUILLARD Marc, PIETRIGA Guy, PONCET Claude, VERNIER Fabienne.

Excusés :Secrétaire de séance : Romain CHAUVIN

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Guy PIETRIGA, Maire, déclare la séance ouverte à 20 h 30.

**Compte-rendu conseil** du lundi 07 juillet 2025 : sans observation**1 Imputation dépenses budget lotissement (délibération)**

Lors de l’élaboration du budget il n’avait pas été inscrites de prévisions pour d’éventuelles dépenses. Or les factures du géomètre, du maître d’œuvre, de l’huissier et de l’avocat que le conseil a été obligé de missionner, sont déjà arrivées. Il convient donc d’inscrire une recette probable et un montant estimatif de dépense pour faire face à ces obligations.

Le conseil approuve cette décision modificative à l’unanimité.

| Désignation                                                               | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| D 6045 : Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager) |                                | 39 110.00 €                      |
| <b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>                          |                                | <b>39 110.00 €</b>               |
| R 7015 : Ventes de terrains aménagés                                      |                                | 39 110.00 €                      |
| <b>TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diverses</b>              |                                | <b>39 110.00 €</b>               |

## **MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT**

10, rue du 11 juillet 1944

39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

**Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38**

[contact@dompierrezurmont.fr](mailto:contact@dompierrezurmont.fr)

### **2 Appel d'offre (commission)**

Dans le cadre des travaux du futur lotissement, une mise en concurrence a été réalisée conformément à la réglementation relative aux marchés publics (MAPA : Marché à procédure adaptée).

À ce jour, cinq candidats ont transmis leur devis à la mairie. La commission d'appel d'offres se réunira dans les plus brefs délais, dès que le cabinet Boudier aura fourni le tableau comparatif.

### **3 Îlot de sénescence (ONF / PDIPR) (délibération)**

Il a pour objectif d'aider à mettre en place une toute petite part de la forêt (environ 1/100ème) composé de vieux bois, réserves biologiques intégrales dans l'îlot de vieillissement, îlot de sénescence. On conserve les arbres isolés ou en bouquet de bois mort.

En fait il s'agit de laisser une petite portion de la forêt retourner à l'état naturel. La parcelle concernée à la Combe du Pommier n'a pas été exploitée depuis 45 ans. Elle sera protégée (pas de coupe ni d'exploitation forestière pendant 30 ans).

Bien sûr les Dompierroises et Dompierrois pourront continuer à aller y chercher leur muguet et les chasseurs conservent leurs postes.

L'intérêt de cette opération consiste :

- conserver et observer l'évolution d'une forêt sans intervention humaine
- générer les défenses naturelles d'une portion de bois qui pourrait abriter de petits prédateurs, des scolytes et autres maladies du bois.
- ceci est bien sûr expérimental en relation avec Natura 2000. Dans le massif forestier du Chanois c'est la seule parcelle disponible.
- l'indemnité allouée à la commune s'élève à 16 800 €. De toute façon cette parcelle du fait de son ancienneté ne devait pas figurer dans les projets d'aménagement forestier de l'ONF.

Pour toutes ces raisons le conseil municipal valide le projet à l'unanimité.

## **MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT**

10, rue du 11 juillet 1944

39270 DOMPIERRE-SUR-MONT

**Tel. : 03.84.25.48.74 – fax : 09.72.31.88.38**

[contact@dompierresurmont.fr](mailto:contact@dompierresurmont.fr)

### **Questions diverses :**

#### **1) Réserve incendie**

Les travaux de la réserve incendie (120 000 litres) avancent de façon tout à fait satisfaisante.

Grâce à l'implantation de la citerne au cœur du village et à l'existence d'une seconde réserve fonctionnelle (Jura Clean), la quasi-totalité des habitations de Dompierre sera protégée en cas d'incendie. Les rares maisons plus éloignées pourront être approvisionnées en eau par citerne ou camion, ceux-ci pouvant être remplis à proximité immédiate.

Les travaux seront terminés cette semaine, à l'exception, peut-être, du marquage au sol.

#### **2) Panneau affichage église**

Le panneau d'affichage qui était dans un triste état a été remplacé.

#### **3) Divagation des chiens**

Malgré l'arrêté municipal n°2023-18 en date du 4 septembre 2023, plusieurs incidents ont été signalés par des habitants de la commune, ainsi que par des lettres de parents inquiets adressées à la mairie.

Nombreux sont les foyers qui possèdent un animal de compagnie. Cependant, ce sont toujours les mêmes animaux qui provoquent des nuisances.

Le conseil municipal, dans son intégralité, demande au maire d'intervenir avec la plus grande fermeté afin de faire cesser ces troubles.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la sécurité des habitants de la commune, et tout particulièrement celle des enfants.

*La séance est levée à 23h00*